



LE PHARE

SOMMAIRE

Droits humains

- Éducation sans frontières p. 2
- *Amnesty International* p. 2
- Pour un "disparu" algérien p. 3
- Prévention de la délinquance p. 9
- *DEI* : défense des enfants p. 9
- Classes maternelles en danger p. 9

Solidarités

- Hommage à l'abbé Pierre p. 4

Dossier : vie associative

- « Soleil, histoire à deux voix » p. 5
- *Unafam Essonne* à l'écoute p. 5
- *VYM* et l'économie citoyenne p. 5
- Saveurs du monde à la fête p. 6
- Saveurs de l'eau avec l'*UAU* p. 6
- 39 ans, comme la ville p. 7
- Mille et une nuits aux Amonts ! p. 7
- *UGO Prév* : prévenir en éduquant ... p. 7
- Concours photo avec *Art 97* p. 8
- Rencontre afro-antillaise p. 8
- *Université du temps libre* p. 8

Le coin des poètes

- « À ma femme » (Séverin) p. 10
- « Femmes » (Yannick) p. 10
- « À ma mère » (Tobias) p. 10
- « Miroir insolent » (Maurice) p. 10

Culture pour tous

- Voyage au pays des concerts p. 11
- Fête nationale du Jeu (26 mai) p. 12

Phare de l'Île Verte

LE PHARE - 33

Édité par APEX * ULIS
MPT des Amonts - 91940 Les Ulis

Directeur de publication :
Bernard Charpenet, Président

**Comité de Rédaction
et maquette PAO :**

APEX * ULIS

ISSN 1622 - 8804

Imprimerie :

DOMIgraphic - 91353 Grigny

Tél. 01.69.02.03.03

Journal d'expression associative et individuelle - Les ULIS

N° 33 - Avril 2007

ÉDITO.

Retour du printemps

Le gai printemps est revenu
Les oiseaux chantent, et la nature
Revêt déjà sa verte parure
Et le soleil rit dans les nues.

Ô ! doux printemps, saison d'amour
Saison mille et mille fois chantée
L'espoir revient dans la vallée
Où je m'étais caché du jour.
Ce jour qui m'avait pris la foi
Dans le bonheur, qui d'ici-bas
fait oublier peines et tracas
Mais, je remonte avec émoi
La pente qui remonte aux sommets.
De là je veux crier au monde
L'amour et la tendresse profonde
Que pour vous j'ai toujours gardés.

Et comme pour cueillir une fleur
Comme la rose dans la bruyère
Vous pourriez de votre main légère
Cueillir cet amour dans mon cœur ...

Tobias Olschanezky

Paris, mars 1939

NDLR - Poème de mars 1939 ... Résistance des années 40, avec l'espoir de lendemains heureux ... Printemps 2007 : résistance aux sirènes qui poussent à la haine et au rejet des autres ... Vers quels lendemains ?

ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES



7 février 2007 : remise de pétitions à la Préfecture d'Évry

Cette pétition avait pour objet la régularisation de toutes les familles d'enfants scolarisés ayant déposé une demande dans le cadre de la circulaire du 13 juin 2006. RESF Les Ulis a réuni 434 signatures sur les 2590 collectées par RESF 91. Parallèlement, l'action menée avec RESF 91 a permis la libération, le 9 février, d'un père de deux enfants scolarisés à Athis-Mons ; il avait été arrêté le 6 février après être sorti de son travail. Continuons de protéger les enfants des risques d'une éventuelle expulsion !

Resf Les Ulis

Contact : resf.lesulis@orange.fr



Le Réseau Education Sans Frontières (RESF) est un collectif national de personnes, associations, organisations, qui a pour objectif d'apporter aide et soutien aux élèves et à leurs familles qui sont en situation irrégulière, afin d'éviter leur expulsion. **Un collectif du RESF existe aux ULIS. Aidez-le !**

- Quelques informations pratiques -

- Pour plus d'informations, consultez le site Internet du RESF (www.educationsansfrontieres.org) où vous trouverez le guide « jeunes scolarisés sans papiers : régularisation, mode d'emploi »
- Pour une aide immédiate s'il y a risque d'expulsion imminente, contactez le RESF des Ulis : 06.86.54.31.52 ou 06.07.84.96.94
- Pour toute démarche juridique, contactez :
CIMADE - Massy : 01.60.13.58.90
ASTI les Ulis : - 01.69.07.20.27 ou asti.lesulis@laposte.net
- permanence jeudi 20h30-22h, 23 les Amonts

Pour participer au RESF des Ulis : asti.lesulis@laposte.net ou 01.69.07.20.27

Le groupe 109 d'Amnesty International

est constitué de bénévoles, habitant la Vallée de Chevreuse ou les communes proches, qui ont choisi par solidarité de consacrer une partie de leur temps et de leur énergie à défendre les victimes de violations des droits humains. Ces bénévoles se réunissent plusieurs fois par mois ; ils participent localement à des manifestations, forums, marchés, projections suivies de débats, concert... Ils sont organisés dans trois sous-groupes : « peine de mort aux USA » ; « droits des enfants » et « disparu algérien ».

Le sous-groupe « disparu algérien » a adopté un journaliste « disparu », Monsieur Fahassi. Ce sous-groupe écrit régulièrement aux autorités algériennes pour demander qu'une enquête sérieuse soit diligentée et pour que l'épouse de ce journaliste obtienne justice et vérité sur le sort de son mari. Il demande aux élus français (*groupe d'amitié France-Algérie* de l'Assemblée Nationale et du Sénat, etc.) qu'ils interpellent leurs homologues algériens. Il reste en relation avec Madame Fahassi et lui apporte régulièrement son soutien.

FRANCE : ÉLECTIONS 2007

un manifeste pour les droits humains
Défendre et respecter les droits humains : est-ce encore une priorité pour la France ?

La France est volontiers citée comme étant « la patrie des droits humains ». Cette affirmation recouvre-t-elle encore une réalité en 2007 ?

Ce manifeste est l'occasion pour **Amnesty International France** d'interpeller les candidat(e)s aux prochaines élections sur leur vision des droits humains, l'occasion aussi, pour les militants, les citoyens de se saisir de ce document pour en faire un instrument de lobbying et de débat.

Lire tous les détails de ce manifeste : http://www.amnesty.fr/index.php/amnesty/agir/actions_en_cours/france/actualites/elections_2007

POUR UN " DISPARU " ALGÉRIEN



Djamel Eddine Fahassi était journaliste à la radio Chaîne III. Le 6 mai 1995 à 15 heures, alors qu'il sortait de chez un ami, deux hommes en civil le forcent à monter dans une voiture. Selon des témoins, la voiture qui attendait depuis plusieurs heures a franchi sans difficulté un barrage de police situé à proximité.

Malgré ses nombreuses démarches et les interventions d'*Amnesty International* et de *Reporters sans Frontières*, Safia Fahassi n'a obtenu aucune information sur le lieu de détention de son mari. Déjà arrêté une première fois au début 1992, puis enfermé dans un camp de détention pendant près de six semaines avant d'être libéré sans inculpation ni jugement, il avait de nouveau été arrêté en 1993, jugé devant une cour militaire et condamné à trois mois de prison pour la publication d'un article. Après sa libération, licencié de son poste puis réembauché en janvier 1994, il avait continué à y travailler jusqu'à ce qu'il prenne, en avril 1995, un congé de six mois.

Nous demandons au Président Bouteflika de faire libérer immédiatement Djamel Fahassi ou de le déférer sans délai devant la justice, s'il a commis un délit, afin qu'il soit jugé en toute équité. S'il est mort, nous prions le Président d'en informer sa famille en lui donnant la date, les circonstances de sa mort et le lieu de son inhumation.

Le cas de ce "disparu" n'est hélas pas le seul : les autorités ont répertorié plus de 6.000 cas de disparitions forcées. Depuis près de dix ans, les familles de "disparus" bravent les interdits pour exiger la vérité sur le sort de leurs parents et obtenir que les responsables des enlèvements soient traduits devant des tribunaux. Face à cette mobilisation, l'État algérien a fini par reconnaître partiellement la réalité du phénomène, mais refuse de se prononcer sur ses responsabilités : invoquant une "désorganisation" des forces chargées de la répression, qui expliquerait de simples "dérapages" au cours des années noires. Selon la formule : "l'État est responsable mais pas coupable". La seule responsabilité qui lui incomberait aujourd'hui serait de subvenir aux besoins matériels des familles touchées par ce qui est officiellement qualifié de "tragédie nationale".

Si nous approuvons la proposition de verser une indemnité aux familles de "disparus", il est inacceptable que cette indemnisation se substitue aux enquêtes et à la traduction en justice des responsables présumés.

La *Charte pour la paix et la Réconciliation Nationale* constitue un déni de vérité et de justice. Suite à son adoption par référendum, le 29 septembre 2005, le Président Bouteflika a fait promulguer l'ordonnance et les décrets d'application de la *Charte* sans discussion à l'Assemblée. La *Charte* offre une amnistie générale pour les auteurs d'atteintes aux droits humains commises lors des années de sang (de 1992 à 2000) ; elle prive les victimes et leurs familles de leur droit à la vérité et à la justice.

200.000 personnes ont été tuées dans le conflit qui a opposé les autorités algériennes aux groupes armés d'opposition ; des dizaines de milliers étaient des civils, hommes, femmes, enfants ; des milliers ont été torturés pendant leur détention ; des milliers ont "disparu" après leur arrestation par les forces de sécurité ou ont été enlevés, violés, assassinés par les membres des groupes armés. Les autorités n'ont jamais entrepris d'enquêtes pour établir la vérité et pour juger les responsables.

Elles rejettent toute la responsabilité sur les membres des groupes armés d'opposition alors qu'un rapport remis au Président notait que 6.146 personnes avaient "disparu" après avoir été arrêtées par les forces de sécurité.

La *Charte pour la paix et la Réconciliation Nationale* propose des mesures d'exemption de poursuites pour les membres des groupes armés et aussi pour les forces de sécurité et les milices armées par l'État, qui ont commis de graves atteintes aux droits humains. L'absence de tout engagement d'enquêter sur les violences perpétrées au cours du conflit soulève de sérieux doutes quant aux mesures proposées, risquant de perpétuer un climat d'impunité, qui finira par encourager d'autres violences. La *Charte* risque également d'entraîner une limitation du droit des victimes et des défenseurs des droits humains puisqu'elle interdit à quiconque "d'instrumentaliser les blessures de la tragédie nationale". Récemment le gouvernement algérien a bafoué sa signature en interdisant, en dernière minute, le *Séminaire international pour la vérité, la paix et la conciliation* organisé par les associations des familles de "disparus" et de victimes du terrorisme qui devait se tenir à Alger le 7 février dernier.

La *Charte* refuse "l'ingérence internationale" dans cette "tragédie nationale", et les autorités algériennes ont l'intention de continuer à restreindre l'accès en Algérie aux observateurs internationaux de l'ONU, des ONG ... Ce qui rend difficile les enquêtes sur les violations des droits humains.

Une amnistie générale équivaut à de l'amnésie, elle affaiblit toute perspective d'un avenir respectueux des droits humains, va à l'encontre de la volonté de réconciliation nationale proclamée par le Président Bouteflika et bafoue les principes fondamentaux du droit international.

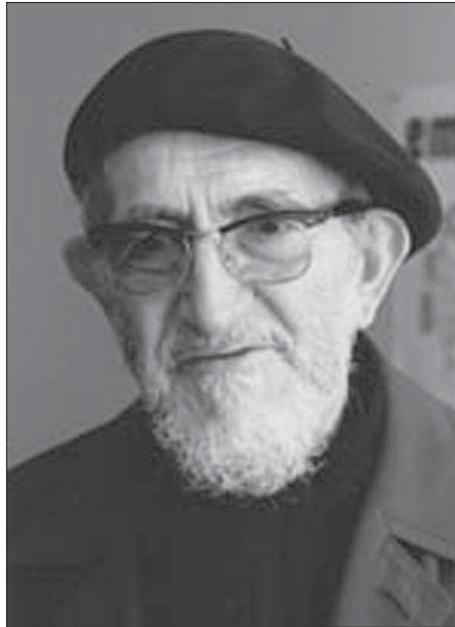
Françoise Garcia
Présidente du groupe 109
d'*Amnesty International*

Contact tél. : 01 60 10 20 17
e-mail : amnesty109@free.fr
Site web :
<http://membres.lycos.fr/amnesty109/>

Hommage à l'abbé Pierre : Adieu l'abbé ...

“*Mes Amis, au Secours...*” Cet appel, lancé le premier Février 1954, a fait l'effet d'une bombe dans notre soi-disant tranquille hexagone, voire même au delà de ses frontières. En deux minutes d'intervention sur les ondes de R.T.L., alors que le grand public ignorait qui tu étais, tu es devenu le pionnier de la lutte contre la misère. Pourtant, rien ne laissait envisager ce parcours qui devait déclencher en un instant un élan incroyable de générosité que tu as appelé “*l'insurrection de la bonté*”. Rien ne laissait entrevoir ce destin lorsque tu es né, en 1912, dans une famille très bourgeoise sous l'identité d'Henry Groues. Cependant, enfant, tu rêvais de devenir un grand homme comme Napoléon. Mais, adolescent, tu t'engages dans le scoutisme où l'on te surnomme le « castor méditatif ». Et cette drogue qu'est la prière te dirige chez les moines Capucins, où tu prends le nom de Père Philippe. Mais tu ressens l'envie de devenir prêtre et tu es ordonné en 1938.

Dure vie de prêtre quand tu as dû faire vœu de pauvreté – chasteté – obéissance et tu avoues que l'engagement de chasteté t'a beaucoup coûté. Le renoncement à la tendresse d'une femme fut pour toi une souffrance constante et quotidienne. Tu as d'ailleurs ressenti en fin de vie le besoin de confesser avoir commis le péché de chair... La force du désir charnel t'a vaincu.



Mais, bien vite, la guerre arrive, tu te rebelles, tu t'engages dans la résistance, tu protèges et caches les enfants juifs, tu mets en place un réseau d'évasion vers la Suisse, tu t'improvises passeur et aides les hommes et les femmes menacés à devenir libres, notamment le frère paralysé du Général de Gaulle. Traqué par la Milice, soupçonné et recherché par l'ennemi, tu changes ton identité et tu deviens *l'abbé Pierre*. Tu t'inities même à fabriquer des faux papiers. Mais tu es arrêté en 1944 par les Allemands, tu t'évades caché dans un « sac postal » en avion vers Alger.

4 Dès la libération en 1945, tu es élu Député, tu bagarres durement avec les politiques, tu démissionnes en 1951 alors que tu reverses toutes tes indemnités parlementaires aux sans-logis. Durant cette expérience politique, tu as dérangé, tu as bousculé et tu te justifiais en disant “*je ne suis ni de gauche, ni de droite ; je suis contre l'injustice*” ou encore “*la politique est l'art de rendre l'impossible nécessaire...*”. Mais ton coup de génie intervient en 1949 lorsque tu fondes la première *Communauté d'Emmaüs*. Faisant de Georges, ex-bagnard alcoolique et suicidaire, rentrant tout juste de

Cayenne, le premier compagnon du mouvement, que tu as convaincu en lui disant simplement “*aide-toi, le ciel t'aidera*”. Tu mets alors la main dans la pâte, dans le cambouis, voire dans la m... pour vendre ce que tu trouves dans caves et greniers pour construire des logements pour les plus démunis. Aujourd'hui, *Emmaüs* rayonne dans une quarantaine de pays et fédère 330 communautés. En France 4.000 compagnons vivent et travaillent dans 114 communautés.

Dans les années 1980, tu es à l'origine, avec *l'Armée du Salut* et le *Secours Catholique*, du lancement en France de la *Banque alimentaire*, redistribuant aux nécessiteux les invendus consommables des supermarchés. Tu es également aux côtés de Coluche qui invente les *Restos du cœur* et qui te remet un chèque d'un million de francs pour aider financièrement *Emmaüs*. Coluche décède ; tu célèbres ses funérailles où dans ton homélie tu diras “*Coluche a démasqué l'hypocrisie de notre société bien élevée*”. En 1987, tu participes à la création de la *Fondation Abbé Pierre* pour le logement des défavorisés ; tu t'engages dans les action du *Droit au logement* ; tu es aux côtés des “sans-papiers” à l'Eglise St-Ambroise ; tu es là ; tu es toujours là, auprès des plus pauvres, des plus démunis ; et 50 ans après ton premier appel, tu relances ton acte de guerre contre la misère qui est toujours bien là et désespérément bien là. Tu disais allègrement “*Quand on donne la main à la misère on ne peut pas se tromper ; toute ma vie j'ai tricoté avec la misère du monde ; quand aurai-je fini mon pull ?*”

Toute ta vie tu as aiguillonné les pouvoirs, même ceux de ta propre “chapelle”, disant de Jean-Paul II après le pardon pour les fautes de l'Église : “*il est l'homme de l'Évangile, mais je le trouve hélas bien moins inspiré lorsqu'il s'agit des questions de discipline et de morale sexuelle*”. En effet, tu ne te gênais pas pour t'engager pour le mariage des prêtres, l'ordination des femmes prêtres, l'accueil des divorcés, le pacte d'alliance pour les homosexuels... Toutes ces réflexions se définissaient pour toi : “*Vivre l'amour*”.

L'Amour des autres et pour les autres a été ton guide toute ta vie. Tu n'as donné de leçon à personne, tu as seulement montré l'exemple. **Merci l'abbé !**

J'espère que la dernière phrase de ta lettre à Dieu a été exhaussée : “*Père, j'attends depuis si longtemps de vivre dans votre totale présence qui est, je n'en ai jamais douté, malgré tout, Amour*”

Robert Jouvenot

À l'occasion du trentenaire de notre commune, ce dossier vous plonge dans le passé, l'actualité ou l'avenir de partenariats associatifs ou citoyens ... preuve éclatante de la vitalité du "vivre ensemble" entre Ulissien(ne)s.

Trentenaire d'un partenariat et d'un livre : « SOLEIL histoire à deux voix »

Livre "un peu hors normes", « Soleil » est le fruit d'un projet pédagogique pluridisciplinaire qui fut mené de 1975 à 1977 par des professeurs de dessin, français, technologie, dans "un collège de la banlieue parisienne". 80 enfants avaient posé des questions à l'astrophysicien Hubert Reeves : sur le soleil, les planètes, les galaxies, les nuages interstellaires, les étoiles filantes ; sur la naissance et la mort des astres et des planètes. Ces élèves ont dessiné, peint, rédigé des poèmes, pour partie édités dans ce livre : 44 dessins ou peintures et 13 poèmes. Le résultat : une « histoire à deux voix » sur le cosmos, réunissant le savoir scientifique objectif et sa restitution subjective par des adolescent(e)s de 11 à 14 ans. Pour "le groupe d'enfants", co-auteur du livre : "l'aventure était passionnante". Pour le professeur de dessin, Jacques Very : "S'il y a deux approches des choses, objective et subjective, elles ne sont pas antagonistes (...), mais complémentaires". Ce que le livre n'indique pas, c'est que cela se passait au Collège Mondétour ! Edité à La Noria en 1976, « Soleil » était épuisé. Il vient d'être réédité à Seuil Jeunesse. [ndlr : 30 ans ont passé pour les protagonistes de ce partenariat].

**Hubert Reeves - Jacques Very
Eliane Lemierre-Dauphin
les enfants d'un collège :**

« Soleil, histoire à deux voix », 2^{ème} édition (Le Seuil, 2006).

L'Unafam Essonne à l'écoute des parents et amis de malades psychiques

L'Unafam souhaitait élargir son champ d'action en Essonne. À cet effet, nous avons obtenu, récemment, la mise à disposition d'une salle dans les locaux du Centre municipal de santé de la ville des Ulis, afin d'y organiser des permanences d'accueil. Les troubles psychiques ne sont pas rares. Selon les estimations actuelles, une personne sur cinq risque d'en être plus ou moins gravement affectée durant sa vie. Si l'un de vos proches vous inquiète à ce sujet et si vous souhaitez en parler au cours d'un entretien particulier, n'hésitez surtout pas à contacter l'Unafam Essonne.

Vous pouvez :

- soit nous téléphoner l'après midi, de 14 h à 17 h, au 01 64 46 96 21 ;
- soit venir rencontrer l'un de nos bénévoles au Centre municipal de Santé des Ulis, rue de la Brie, le mardi de 17 h à 19 h ou le samedi de 9 h à 11 h.

Créée en 1963 puis reconnue d'utilité publique en 1968, l'Unafam regroupe actuellement plus de 13.000 adhérents et ses 1.500 bénévoles agissent, au quotidien, dans chaque département, pour accueillir, aider, informer, former et représenter les intérêts des familles confrontées à la maladie mentale d'un proche.

Jean Lefèvre
Vice-Président de l'Unafam Essonne

Unafam Essonne
4 rue d'Ardenay - 91120 Palaiseau
(à proximité immédiate de la station Palaiseau du RER B)
Tél : 01 64 46 96 21 (permanences de 14 h à 17 h)
e-mail : 91@unafam.org
site internet : <http://unafam.91.free.fr>

Économie citoyenne

Comme déjà en 2006 avec une centaine de participants (voir *Le Phare*, numéro 29), plus de 150 personnes se sont retrouvées le 26 janvier 2007 pour la fête annuelle de l'Entreprise d'Insertion *Val d'Yvette Multiservice*. Ambiance tout aussi chaleureuse que l'année précédente ! Cette entreprise d'Insertion poursuit son développement dans les métiers du nettoyage et du second œuvre bâtiment. Elle a maintenant plus de 40 salariés, dont trois quarts d'Ulissien(ne)s. Depuis 2002, elle fait suite à la *Régie de Quartier Sud-Ouest des Ulis*. L'association *Ulis Contacts* accompagne ce

développement de la citoyenneté par l'économique ; elle aussi est issue de la *Régie de quartier*, fondée en 1993.

Bernard Amar, bénévole d'Ulis Contacts

Ulis Contacts, MPT des Amonts,
Avenue de Saintonge, 91940 Les Ulis
Val d'Yvette multiservice, 4 Résidence Le Bosquet,
Avenue de Saintonge, 91940 Les Ulis
Tél. : 01 69 28 73 22
Site web : <http://www.vyme.com/>



Stand de l'EMU :



Stand de l'APCAA :



Stand de l'UAU :



FÊTE DES 30 ANS DE NOTRE COMMUNE : foule autour des stands « Saveurs du Monde »

Samedi 17 février 2007, de 19 à 23 heures sur l'avenue des Champs Lasniers, une douzaine d'associations (*Amicale des Algériens, Apenelope, Arc'Helvez* - association de bretons, *ACPU, APCAA, EMU, La Bel Ka, Léo Lagrange, Madikera, MASC* - association malgache, *UAU*) et le Centre Jean XXIII ont tenu les stands des « Saveurs du Monde ». Tous ont proposé plats, friandises ou boissons de différents pays ou régions, à déguster à bas coût ou à prix coûtant. C'était goûteux à souhait, haut en couleur, fascinant et agréable. Sur les stands, une partie des bénévoles étaient costumés. Les associations ont largement contribué à animer ce 30ème anniversaire en accompagnant les projections sur les tours des Hautes Bergères. La foule était au rendez-vous, fascinée par le spectacle multicolore. Entraînés par la musique, enfants, jeunes ou adultes esquissaient une danse, dégustaient à tout va... Ulissiens et ex Ulissiens, heureux de se retrouver, sont venus très nombreux. Les photos de cette page en témoignent !

**Ousmane Diallo
et Bernard Charpenet**

Saveurs de l'eau : dégustations à prix coûtant sur le stand de l'UAU

Les bénévoles de l'UAU (*Union des Associations des Ulis*) ont accueilli de nombreux Ulissiens ou anciens Ulissiens sur leur stand, pour une **sensibilisation sur l'intérêt de boire l'eau du robinet** aux Ulis. Avec des informations sur son faible coût, ses qualités, les contrôles, la provenance. La dégustation à prix coûtant de différentes boissons froides ou chaudes à base d'eau du robinet était proposée pour 1 à 12 centimes d'euro. Comparée à la consommation des eaux en bouteille, la consommation d'eau du robinet a un impact beaucoup plus faible sur le porte-monnaie et l'environnement ! Ce stand était en outre un "clin d'œil" malicieux aux autres usages de l'eau... en ce jour d'inauguration de la nouvelle piscine des Ulis. Pour en savoir plus, consultez le nouveau site Internet de l'UAU :

<http://www.uaulis.asso.fr>

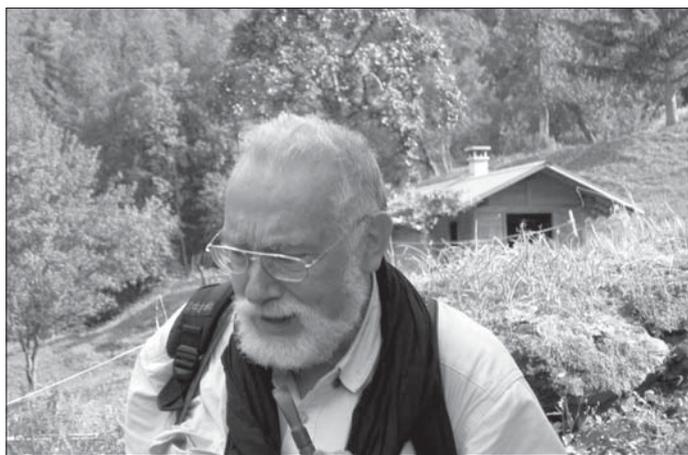
**Michel Dacqmine
Houcine Kachti
et Pierre Belbenoit**

Notre commune a 30 ans mais la vie associative y a 39 ans ... comme la ville

Comment est-ce possible ? Notre commune a été créée le 17 février 1977 par le Préfet de l'Essonne ; cependant, les premiers habitants se sont installés en 1968, dans ce qui était alors un District urbain (voir *Vivre aux Ulis* de février 2007). La vie associative a démarré dès cette époque et l'OGESE (Office de Gestion des Equipements Socio Éducatifs) s'est très vite constituée. Son premier président, Jean-Louis Michard, a été à l'origine de la fondation de l'association *Les Chardons*, aujourd'hui *UGO Prév* (voir l'article ci-dessous). Si vous souhaitez en lire plus sur les débuts de la vie associative aux Ulis, consultez le livre « Dessine moi une ville... Les Ulis », pages 201 et suivantes ; ce livre est disponible à la Médiathèque.

Pierre Belbenoit

Jean-Louis Michard en août 2006 :

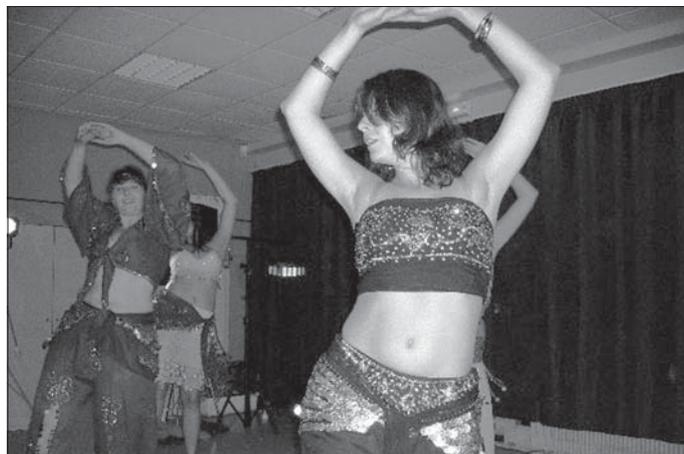


UGO Prév : un travail spécifique auprès des 8-25 ans

L'association *UGO Prév* (Ulis Gif Orsay Prévention) existe depuis juillet 2004, suite au regroupement de l'association *Les Chardons contrée d'Ulis* et de l'association *Synergif*. *UGO Prév* est habilitée par le Conseil général pour mettre en œuvre des actions préventives et éducatives définies par convention tripartite, signée avec ses financeurs (Conseil Général de l'Essonne ; villes des Ulis, de Gif, d'Orsay). Elle est gérée par des administrateurs bénévoles et emploie 14 professionnels, dont 11 éducateurs diplômés qui travaillent sur Les Ulis, ou Gif, ou Orsay.

L'action des éducateurs d'*UGO Prév* est menée auprès d'un public âgé de 8 à 25 ans. Elle a comme particularité de s'appuyer sur la libre adhésion ; elle intervient sans aucun mandat individuel administratif ou judiciaire. Cela n'est possible que par la relation de confiance, éducative et

Mille et une nuits aux Amonts !



Soirée organisée formidablement par la MPT des Amonts, ce 2 décembre 2006, un samedi soir oriental où l'association *ACPATOS* et l'association *NOUNA* ont apporté tout leur savoir-faire en cuisinant un couscous royal avec poulet, agneau et merguez, tout cela avec un accompagnement musical original et enchanteur... La musique orientale envoûtante et les danseuses du ventre qui ondulaient, souriantes, entraînaient applaudissements et youyous, ces cris de joie qui accompagnent toute fête ! Plus de 80 personnes du quartier ont participé, mangé, regardé, apprécié cette musique tout droit sortie d'un orient devant lequel nous sommes si ignorants ! Alors, tout simplement MERCI pour cette soirée. Merci *ACPATOS*, merci *NOUNA*, merci la Maison Pour Tous ! À quand la prochaine ?

Venerando Pradas

membre du Conseil de Quartier Nord-Ouest

structurante, qui s'établit au fil du temps par une présence significative auprès des jeunes, sur leurs lieux de vie (lieux d'animation, établissements scolaires, dans la rue, ...) ou par la mise en place d'actions collectives. À partir de là, chaque jeune peut, en toute confidentialité, s'exprimer, dialoguer, faire part de souhaits ou de difficultés en lien avec sa vie quotidienne (selon l'âge : difficultés relationnelles ou scolaires, besoins de formation, logement, santé, loisirs, ...). Par ce suivi individuel, les éducateurs aident le jeune à trouver ses propres solutions, l'informent, l'accompagnent dans les démarches les plus complexes, l'orientent vers d'autres professionnels si nécessaire.

Contacts : **Association UGO Prév**

Antenne des Ulis

31 Le Bosquet, 91940 Les Ulis

Tél : 01 69 07 29 86 - e-mail : ugo.prev.plateau@wanadoo.fr

Antenne de Gif

187 avenue du Général Leclerc, 91190 Gif-sur-yvette

Tél : 01 69 07 38 86 - e-mail : ugo.prev.vallee@wanadoo.fr

« PHOTOS-SOUVENIR » concours photo

Envoyez nous dès maintenant vos photos anciennes, récentes ou nouvelles de la ville des Ulis ou de ses quartiers. Sur le thème « Ta ville bouge, bouge avec elle » vos photos vont illustrer une ville en pleine transformation, pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie. Le concours, puis l'exposition qui en résultera, ont pour ambition de fournir des regards croisés sur notre environnement urbain, tout en participant à la constitution de la mémoire de notre ville, à l'occasion du trentenaire de la commune.

Si vous êtes **photographe amateur habitant aux Ulis**, envoyez-nous vos photos jusqu'au 31 octobre 2007 : 1 à 5 photos au format 15 x 21 cm maximum, sur support papier,

accompagnée(s) de votre fiche d'inscription et de l'acceptation de toutes les conditions du règlement du concours. Un jury se réunira en novembre 2007 pour choisir 100 photos et primer les 3 meilleures. Une exposition les présentera ensuite aux Ulissiens.

Règlement du concours et fiche d'inscription sont disponibles au Donjon, à la MEA, dans les 2 MPT et à la Mairie. Cette action est proposée par *Art 91*, en partenariat avec les 4 Conseils de quartier, la Mairie des Ulis, le Conseil Général, la CAF, l'État.

William Lhomme

Atelier Photo de l'association *Art 91*

Site : <http://art91@free.fr>

Tél. : 09 53 75 98 52 ou 06 10 28 54 91

e-mail : w556621@free.fr

Rencontre afro-antillaise le 29 Avril 2007 de 10h à 20h au Parc urbain des Ulis

En partenariat avec l'UAU, les associations *MADIKERA* et *APCAA* vous invitent à découvrir, ou à connaître d'avantage, les cultures africaines et antillaises à travers musiques, danses, expositions d'objets d'art, défilés de mode et/ou de costumes, dégustations de divers plats et boissons, etc. C'est aussi l'occasion de rencontrer des associations ulissiennes (*ACPATOS*, *AECP*, *ARECA*, *LA BEL KA*, etc.) dans une fête conviviale en plein air.

Notre ville est riche de l'apport qui résulte de l'existence et de la diversité des différentes cultures au sein de la population ulissienne. L'objectif de cette rencontre est de mieux se connaître, et se faire connaître, afin de mieux vivre ensemble.

Raymonde Carpaye, Présidente de *MADIKERA*
Ousmane Diallo, Président de l'*APCAA*



MADIKERA : Donjon - 91940 Les Ulis

Tél. : 01 69 07 67 10

e-mail : madikera91@hotmail.fr

APCAA : boîte 17, tour Juin - 91940 Les Ulis

Tél. : 01 64 46 15 66

L'association *Université du Temps Libre Essonne* s'implante aux Ulis

Fondée à Evry en 1999, *UTL Essonne* regroupe maintenant près de 1.500 adhérents. Fin 2006, *UTL Essonne* a lancé un cycle de conférences, salle Jacques Prévert aux Ulis. Voici les sujets déjà abordés : vie quotidienne au moyen-âge ; cœurs de villes ; Chine, puissance émergente ; art nègre, cubisme et art moderne. Vu le succès, *UTL Essonne* aura une antenne aux Ulis dès l'automne 2007. Les inscriptions 2007 / 2008 débiteront le 21 mai 2007 à 14 h, salle Jacques Prévert, juste avant la conférence sur les « Dédales de la mémoire ». Aux Ulis, les conférences 2007 / 2008

aborderont les nanotechnologies, les nouveaux virus, l'influence des océans sur le climat, le mythe ou la réalité d'Homère, les métamorphoses du fait religieux, Van Gogh... et 2 séries de cours (l'écoute en psychologie ; préparation aux visites d'expositions). De plus, l'inscription donnera accès aux conférences ou à d'autres activités du programme culturel d'*UTL Essonne* prévues à Boussy-Saint-Antoine, Étampes, Épinay-sur-Orge, Évry, Montgeron. Plein tarif, 62 € ; tarif réduit, 15 € (fournir les justificatifs, si plus de 90 ans ou Non imposable IRPP 2005).

Roger Marhuenda

Contact : *UTL Essonne*,

2 rue du Facteur Cheval - 91025 Evry Cedex

Tél. : 01 69 47 78 25 (de 10 à 12 h, du lundi au vendredi)

e-mail : utl-ulis@orange.fr - Site : www.utl-essonne.org

À propos de la loi sur la prévention de la délinquance

Quel regard sur les jeunes et sur les enfants ?

C'est ce qu'on appelle l'insécurité : des "incivilités" (on ne sait pas très bien de quoi on parle), des vols à la tire, une voiture brûlée, des faits divers en tous genres et des récits de bouche à oreille, alimentent chez les citoyens une crainte irraisonnée à l'égard de certains qu'ils côtoient, en particulier des jeunes, et de la société en général : jeunes qui traînent dans la rue, au pied des immeubles, enfants qu'on soupçonne d'un larcin, individualités difficiles à encadrer, à l'école ou ailleurs. Il faut "prévenir" la délinquance ; il faut, dit-on, empêcher de nuire ces enfants et ces jeunes, avant que le délit ne soit commis ou avant qu'ils ne récidivent.

Que fait-on alors ? On brandit le spectre de la répression : renseignements fichés sur les individus dès leur jeune âge ; connexion entre les services sociaux et les autorités administratives ; renforcement des contrôles ; multiplication de centres fermés. À l'horizon, l'espoir, impossible à réaliser, qu'aucun jeune délinquant, ou délinquant en puissance, n'en réchappera.

Pourtant, comme le montrent d'autres articles de ce numéro, on peut se soucier du problème d'une autre façon : l'avenir d'un enfant ou d'un adolescent dépend, au-delà même de sa famille, de toute la société qui l'entoure, et c'est à l'ensemble des adultes qu'il revient d'ouvrir pour eux cet avenir. On peut considérer alors que la véritable "prévention" est celle des actions menées en direction des jeunes par ceux qui en ont la charge : professeurs et personnels de l'Éducation Nationale, dont le rôle éducatif est le travail de chaque jour ; éducateurs, en particulier éducateurs de rue ; responsables d'accueil-jeunes ; accompagnateurs d'entraides scolaires ... De plus, toute personne qui s'intéresse aux enfants et aux jeunes, les aide d'une façon ou d'une autre, ou leur adresse seulement un bonjour et un sourire, participe à cette prévention. C'est souvent le cas aux Ulis, ville conviviale. J'ai personnellement beaucoup reçu de ces bonjours donnés dans la rue.

Car, ne l'oublions pas, celui qui risque d'être tenté par le pire est aussi celui qui se sent abandonné, incapable de faire face seul aux déterminismes économiques et sociaux qu'il subit. Tisser le lien social, ne serait-ce pas la vraie prévention, à l'opposé des dénonciations et des enfermements ?

Bernadette Gaschignard
membre de DEI-France

DEI-France

Défense des Enfants International – France ou DEI-France est la section française de DCI-DNI-DEI, organisation non gouvernementale née en 1979 avec pour objectif de contribuer à écrire le projet de la *Convention Internationale sur les Droits de l'Enfant*. Depuis l'adoption de cette *Convention* par l'Assemblée générale de l'ONU le 20 novembre 1989, DEI se donne pour mission de veiller à son application.

Créée en 1988, DEI-France compte une centaine d'adhérents, personnes physiques ou morales : juristes, travailleurs sociaux, enseignants, médecins, collectivités locales, associations diverses. Avec cette caractéristique de n'être inféodée à aucune culture de groupe particulière, à aucune logique institutionnelle et avec pour but l'application de toutes les dispositions de la *Convention Internationale sur les Droits de l'Enfant* dans tous les domaines de la vie de l'enfant : famille, santé, logement et cadre de vie, éducation, loisirs, droits sociaux et politiques. « L'enfermement des enfants aujourd'hui et demain » a été le thème de la dernière journée d'étude de DEI-France, en novembre 2006.

Contact : **DEI-France**

41 rue de la république, 93200 Saint-Denis

Site web : <http://www.dei-france.org>

Suppression prévue de 3 classes maternelles en septembre 2007 ?

Dès janvier 2007, l'inspection Académique s'est basée sur des chiffres prévisionnels pour programmer ces fermetures aux Ulis. Pour les empêcher, il faut connaître le plus tôt possible le nombre réel d'enfants qui seront présents dans chaque école à la rentrée. Sinon, des décisions irréversibles seront prises début juin. En outre, on risque d'aboutir à ce qu'il n'y ait plus qu'une seule classe de pré-scolarisation sur les Ulis, au lieu de six il y a quelques années ; cela empêcherait la pré-scolarisation d'enfants nés début 2005. Pour garantir l'entrée à l'école de votre enfant né en 2004 ou début 2005, **inscrivez-le dès maintenant en mairie !**

**La FCPE
et des Représentants
de parents d'élèves indépendants**

e-mail : brigitte.fort-verniere@wanadoo.fr
Blog : <http://avelines3.blogspot.com>

À ma femme

Ma femme, auprès de moi,
Tricote du crochet,
Crochète du tricot.

Au rythme de son doigt,
Se déroule le fil ;
son menton, en cadence,
compte les points, les mailles.
...et moi, je la regarde
sans oser interrompre
ce travail de titan
- qui lui prendra des mois -
Ce n'est qu'un couvre-lit
... de cinq mètres carrés.

Aucun mot de ma part,
ne pourra arrêter
ce va - et - vient du fil,
de la main et de la tête.

Voici ce que j'entends
Dès que j'ouvre la bouche :
« Tu vois bien que je compte,
tais-toi, ne parle pas . »

Et alors, ... « je la ferme »

Séverin de Bernardi

26 mars 2005

À ma mère

J'avais bâti un beau roman
Sur un amour trop éphémère
Il se termina brutalement
Il ne fut pas assez sincère.

Frappé dans ma jeune ignorance
J'en suis resté tout abattu
Car j'avais mis tant d'espérance
Dans ce bonheur que je n'ai plus.

Pour fermer la plaie profonde
Que me porta cette grande misère
Il n'y eut qu'un remède au monde
Ce fut la tendresse de ma mère.

Tobias Olschanezky

Paris, 23 février 1939

Femmes

Devenir « longs courriers »
Sur des mers
Inexplorées

Femme nomade
Pour boire
À la gourde
Du ciel

Femme volcan
Entre deux
Continents

Femme rivière
Sur des terres
Asséchées

Femme fleur
Au bruissement
De la pluie

Sur l'Afrique
Qui se meurt
De terreur.

Yannick

Miroir insolent

Jeune fille rêvant
Près du miroir éteint
Ton beau prince charmant
T'a donné joli teint.

Sais-tu qu'il est menteur
Ce miroir insolent
Où tu cherches ton coeur
Au milieu des semblants ?

Transformant les grenouilles
En beaux princes charmants
Voilà comme il embrouille
Les filles de quinze ans !

Jeune fille rêvant
Près du miroir éteint
Ton beau prince charmant
N'était qu'un batracien.

Maurice des Ulis

Août 1998

La musique en partage avec Sabine Aubert et son orchestre (*)



Il est des concerts dont on se souvient comme d'une tempête, des rencontres qui vous mettent la tête à l'envers et le cœur de travers. Il est des musiques dont la force laisse espérer l'impossible. Voilà pourquoi j'aimerais transformer ces quelques lignes en une marée d'émotions venant s'éclater au pied du *Phare* et capable de vous faire naviguer au fil des derniers concerts de Sabine AUBERT aux Ulis ; vous faire partager la diversité insolite de ses choix musicaux.

Ce jour-là, à la médiathèque des ULIS, on jouait Mozart. J'ai tout apprécié : le *concerto* pour clarinette avec un *solo* rayonnant, l'*adagio* pour violon et orchestre, entrelaçant musique et poésie, musiciens et spectateurs, dans un immense plaisir, inlassablement balbutié, un bonheur hors du temps, brèves de cœur saisies à l'improviste et me suis laissée bercer par cette mystérieuse et nostalgique « Petite Musique de Nuit » qui rendit la salle muette. Sabine, détendue, prenait plaisir à diriger une formation réduite de son orchestre dans un lieu intime...

Ce soir-là, il y a comme une embellie sous les gouttes de pluie, nous sommes le 13 janvier, une foule afflue vers la salle de l'église des ULIS...

Quel plaisir à l'entrée de cette jeune femme, chef d'orchestre, tige fragile mais énergique, vêtue de noir, visage tendu, regard intérieur. Elle se plante solidement sur la frêle estrade. Silence profond sous les projecteurs, jusqu'à ce que ses bras s'élèvent. En ce jour des Rois, Sabine Aubert, fait flamboyer la musique aérienne de Johann Strauss dans « la légende de la forêt viennoise ». Tour à tour ensorceleuse, espiègle, sautillante, mélange de tension rythmique et de rebonds élastiques, elle conduit l'orchestre plein de jeunes talents et de professionnels, d'une battue large et nerveuse, en regardant furtivement les partitions qu'elle disperse au gré du temps...

C'est l'invitation au voyage sous un ciel d'orage, c'est cette conduite de l'orchestre puissante, enveloppante et dense à la fois, c'est l'étreinte entre les cors, les cordes et les bois. C'est le passage de l'émotion.

Le public en liesse applaudit à tout rompre et, à l'invitation de Sabine, reprend le rythme du Beau Danube bleu et ressent une violente envie de valser avec l'orchestre tout entier. Sabine Aubert abolit pour moi les barrières du temps et me donne à chacun de ses concerts comme une inspiration, une résonance, un univers poétique. À l'église des Ulis, l'interprétation de l'orchestre est de haut vol, j'en oublie l'acoustique défectueuse de cette salle pour ne suivre que les courbes fines et amples de la baguette, conduite d'une maîtrise à couper le souffle ! Cependant, le concert auquel j'avais assisté à l'église de St Rémi m'avait paru plus nuancé musicalement grâce à l'envergure des lieux.

La virtuosité expressive des instrumentistes et la direction d'orchestre inspirée redonnent vie aux œuvres de Mozart, Grieg, Prokofiev, etc.

Il bruinait, le concert était déjà terminé, comment dire la légèreté et l'impression de liberté ressenties après cette enivrante soirée !

Yannick Da Silva

Photos Patrick Galère



(*) **L'Odyssée Symphonique**

Orchestre créé en 1989 par Sabine Aubert, l'*Odyssée Symphonique* est un orchestre composé d'une cinquantaine de musiciens et géré par une association de bénévoles.

Il a le souhait de mettre la musique symphonique à la portée de tous les publics. Il se produit une dizaine de fois par an dans de nombreux endroits surprenants parfois : centres culturels, théâtres, grandes écoles, églises, prison de Fleury-Mérogis et récemment sous le chapiteau du Cirque Fratellini à Limours .

Contact : emathiez@wanadoo.fr

FÊTE DU JEU 2007



Amadou

Laissez vous prendre au Jeu le samedi 26 mai 2007, de 14h à 18h, au Parc urbain des Ulis

Ce sera la Fête du Jeu partout en France ! La ludothèque *Lud'AVAG* et ses partenaires associatifs et municipaux invitent tous les Ulisiens à la 7^{ème} édition des « Ulis en Jeu ». Au cours de cette manifestation, gratuite, venez jouer seul, en famille, entre amis. Petits et grands réunis.

Amusez-vous avec les jeux géants, partez à la découverte de notre parcours ludique, retrouvez les jeux de votre enfance, choisissez votre couleur et relevez le défi du Tournoi d'Othello ! Ce tournoi a déjà démarré dans les écoles ; sa finale interclasses aura lieu le matin du 26 mai.

Tout comme les 1.500 joueurs ulisiens de l'année dernière, venez découvrir ou redécouvrir le plaisir de jouer, de partager de bons moments autour de parties de jeux endiablées, dans une ambiance intergénérationnelle. De plus, *La Compagnie du Regard* vous réglera de 4 improvisations ludiques.

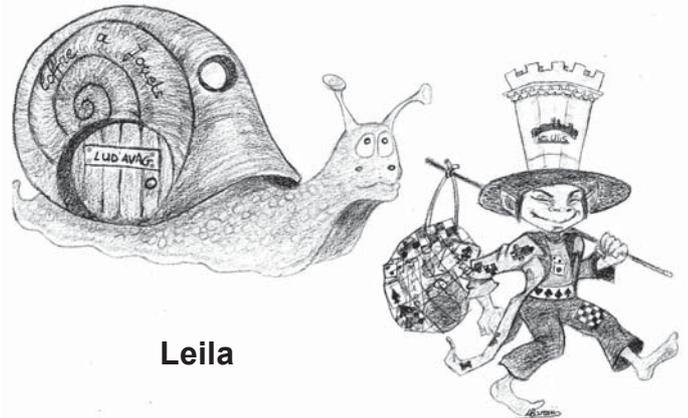
Nos partenaires associatifs : l'Amicale des Avelines, *l'Écume des Jeux*, le Club de Scrabble Orsay Les Ulis, la Fédération Française d'Othello, *l'UAU, Ulis Contacts*.

Nos partenaires municipaux : les 2 CLMO, le CTM, les 2 MPT, la Médiathèque, le Radazic, le SMJ.

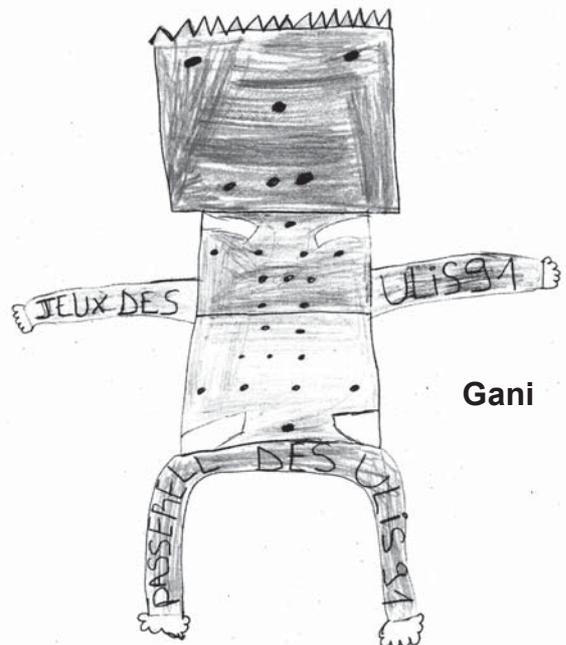
Contact : **Ludothèque**
19 les Hautes Plaines, 91940 Les Ulis
Tél.: 01 64 46 70 61
e-mail : ludo.avag@laposte.net
Site web : www.avag.fr

Mascotte des « Ulis en Jeu »

Un concours de dessins a été réalisé au 4^{ème} trimestre 2006 ; la remise des prix a eu lieu à la Ludothèque le 15 décembre (jour de la remise du Trophée du concours junior d'Othello). Dans ce concours de dessins, la mascotte devait être le symbole du jeu sous toutes ses formes, représenter les Ulis et être dynamique. Ci-contre, le dessin d'Amadou, gagnant, et ci-dessous, ceux de Leila, 2^{ème}, et de Gani, 3^{ème} parmi les élèves de sa classe.



Leila



Gani

Rédaction bénévole du Journal *le Phare* :

- **Bernard Charpenet** (Directeur de Publication)
- **Pierre Belbenoit** (Rédacteur en Chef)
- **Bozena Teodorowicz** (gestion financière)
- **Yvette Roussel** (secrétariat de rédaction)
- **Pierre Piquepaille** (maquette, relations techn.)
- **François Guigon** (gestion de la messagerie)

Adresse : MPT des Amonts (case 14), 91940 Les Ulis
Adresse électronique : redac.phare@wanadoo.fr
Collection PDF : http://ppqp.ifrance.com/le_phare.htm